

# LES NOUVEAUX LIÉGEOIS

## MIGRATIONS ET TRANSFORMATIONS URBAINES



---

**Jean-Michel Lafleur**

chercheur qualifié  
du FRS-FNRS et  
directeur adjoint du  
Centre d'Etudes de  
l'Ethnicité et des  
Migrations de l'ULg

---

**Gregor Stangherlin**

enseignant à l'Ecole  
Supérieure d'Action  
Sociale.



Liège aime se présenter comme carrefour de cultures. Sa situation géographique mais aussi son histoire sociale, politique et économique ont fait de la ville un pôle d'attraction pour des citoyens d'autres villes et communes du pays mais aussi d'autres parties plus ou moins éloignées du monde. Si les Liégeois semblent connaître les grands moments de l'histoire migratoire de la ville – comme l'arrivée d'Espagnols durant la Guerre civile des années '30 ou l'arrivée des travailleurs méditerranéens dans l'industrie houillère et sidérurgique au lendemain de la Seconde guerre mondiale – il n'en va pas nécessairement de même pour la migration contemporaine. La population liégeoise s'est pourtant transformée au cours des 30 dernières années. Alors que l'exode des classes moyennes vers la banlieue s'est intensifié, des populations que l'on pensait de passage se sont installées durablement. De même, de nouveaux migrants issus de pays avec lesquels la ville n'entretenait historiquement que peu de liens sont arrivés. Si des conflits lointains et l'élargissement de l'Union européenne expliquent en partie cette transformation, d'autres facteurs liés à l'attractivité de la ville en termes d'emploi, d'enseignement, de services ou de dynamiques communautaires parmi les populations étrangères doivent aussi être pris en considération.

Liège n'est pas la seule ville de Belgique à connaître cette transformation des flux migratoires. Pourtant, c'est dans la province de Liège plus qu'ailleurs en Wallonie que s'exprime le

plus fortement la crainte de la population majoritaire face aux impacts culturels et économiques supposés de la migration. En dépit du discours officiel sur la diversité culturelle et des politiques de lutte contre les discriminations, tous les Liégeois n'ont donc pas encore accepté l'idée que la migration façonne en partie l'identité liégeoise contemporaine<sup>1</sup>.

Partant du postulat que cette opposition repose en tout ou en partie sur une méconnaissance du phénomène migratoire à Liège, nous proposons de discuter ici la migration contemporaine sur le territoire de la Ville de Liège. Cette discussion repose pour l'essentiel sur une analyse des données statistiques disponibles et une revue de la littérature scientifique produite sur les migrations à Liège ces dernières années. Nous commençons donc par une description des grandes évolutions démographiques sur le territoire de la ville depuis 1991 pour insister ensuite sur les effets de la migration dans cinq quartiers de la ville. Cette première partie souligne le rôle essentiel que joue la migration dans la croissance démographique observée ces dix dernières années à Liège. Ensuite, nous examinons la présence étrangère sur le territoire de la ville selon les 5 dimensions fréquemment citées

1. Abdeslam Marfouk, *Opinion publique wallonne et immigration: le mythe de l'invasion*, Baromètre social de Wallonie, UCL Presses Universitaires de Louvain, 2014, pp. 157-196.

## Démographie

dans les débats sur l'intégration des populations étrangères : emploi, logement, éducation, socio-culturelle et politique.

### QUI SONT LES NOUVEAUX LIÉGEOIS?

Indépendamment du ressenti d'une partie de la population liégeoise qui se sent menacée par ce qu'elle perçoit comme étant une

migration de masse, la population de la ville reste très largement belge. À Liège, les étrangers constituent 19 % de la population ce qui représente le double de la moyenne wallonne. Ce premier élément nous invite immédiatement à nous rappeler que la présence étrangère à Liège est bien entendu liée à son histoire industrielle mais aussi à la présence, aujourd'hui, d'opportunités et d'infrastructures qui la rendent désirable pour les populations étrangères (voir plus bas).

#### Part de non-belges (%) au 01/01

ID: 200500	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Liège	16,26	16,60	17,10	17,35	17,80	18,63	19,02	18,85	18,64	18,67
Wallonie	9,16	9,22	9,32	9,35	9,47	9,61	9,72	9,70	9,71	9,68

Source(s): SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium

#### Comparaison 1991, 2001, 2011

Année	BELGES			ÉTRANGERS			TOTAL		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
2011	77101	81344	158445	19408	18112	37520	96509	99456	195965
2001	73519	81232	154751	15903	13950	29853	89422	95182	184604
1991	71561	84998	156559	20831	17206	38037	92392	102204	194596

Source(s): recensement 1991 et 2001, CENSUS 2011, SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 81 % de la population liégeoise étaient belges et 91 % de la population liégeoise étaient européens (UE 28). Les 9 % restants sont constitués principalement de personnes provenant d'Afrique pour moitié et d'Asie pour un quart. Comme l'indiquent les census de 1991, 2001 et 2011, la proportion de la population étrangère est restée relativement stable à Liège mais certaines caractéristiques, notamment de genre, sont à noter. Alors que les femmes sont surreprésentées dans la population belge, les hommes le sont quant à eux au niveau de la population étrangère.

Cette stabilité de la population étrangère n'est pourtant qu'apparente et nous montrerons que différentes transformations ont eu lieu en lien avec la forte mobilité résidentielle de cette population, l'arrivée de vagues de migrations successives d'origines différentes et l'importance des naturalisations.

Si l'actualité récente et la crise syrienne ont placé la question des migrations au cœur de l'agenda politique et au sommet des préoccupations des Belges comme des Européens, les flux de réfugiés atteignant la

Belgique continuent à ne représenter qu'une faible minorité des flux totaux d'étrangers vers la Belgique et Liège en particulier. L'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale et orientale en 2004 et la crise économique et financière initiée en 2008 semblent des facteurs bien plus pertinents pour comprendre les transformations récentes de flux migratoires vers Liège. Suite à l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, on constate, par exemple, que le nombre total de ressortissants de ce pays établis sur le territoire a plus que doublé en seulement 6 ans. Plus marquant encore, entre 2007 et 2011, les effets de la crise économique dans le Sud de l'Europe connaissent une extension sur le territoire de la ville puisque le nombre d'arrivées annuelles de citoyens portugais et grecs vers Liège a triplé durant cette période tandis que le nombre d'arrivées d'Italiens a doublé. Ces arrivées de nouveaux migrants italiens ne compensent toutefois pas l'érosion de population italienne à Liège composée essentiellement de migrants présents depuis plusieurs décennies qui se voient, doucement mais sûrement, rattrapés par l'arrivée de migrants français qui – comme à Bruxelles – ne semble pas

connaître de ralentissement. Il s'agit toutefois de noter que la diminution de certaines populations étrangères n'est pas due aux seuls départs ou décès de migrants. Entre 2010 à 2014, 7 148 étrangers domiciliés à Liège sont devenus belges et disparaissent en conséquence des statistiques de population étrangère. Traditionnellement, les citoyens non-européens sont plus enclins que les étrangers issus de l'UE à prendre la nationalité belge dans la mesure où la construction européenne a réduit au fil des ans les différences de statuts entre nationaux et citoyens UE. Toutefois, on notera également que le durcissement récent des règles d'accès à la nationalité au niveau fédéral a ralenti le processus d'acquisition de la nationalité par des étrangers vivant à Liège. En 2014, ils n'étaient que 701 contre 1 537 en 2013<sup>2</sup>.

	Pays	N 2007	N 2013	Changement par rapport à 2007
1	Italie	9959	7921	-20,46 %
2	France	3481	4652	+33,63 %
3	Maroc	3804	3757	-1,2 %
4	Espagne	2271	2790	+22,85 %
5	Turquie	1687	1239	-26,55 %
6	RD Congo	1695	1208	-28,73 %
7	Roumanie	507	1181	+132,93 %
8	Cameroun	508	815	+60,43 %
9	Algérie	646	685	+6,03 %
10	Pays-Bas	523	586	+12,04 %

Source(s): Tableau de bord de la population liégeoise 2007 et 2013, Ville de Liège

2. Au cours de l'année 2014, 18 726 personnes ont acquis la nationalité belge, soit moitié moins qu'en 2013. Le taux de naturalisation s'élève donc à 1,5 % de la population étrangère, contre 2,9 % en 2013. Les principaux pays d'origine des personnes naturalisées belges en 2014 sont le Maroc, l'Italie, la Roumanie, la Pologne et la République démocratique du Congo. Un peu plus d'une personne sur huit ayant acquis la nationalité belge en 2014 était d'origine marocaine et près d'une personne sur cinq était originaire de l'un des quatre autres pays. Il y a dix ans, le Maroc, la Turquie, la République démocratique du Congo et l'Italie constituaient déjà les quatre premières nationalités antérieures des nouveaux Belges. La Russie, le Cameroun, la Roumanie et la Pologne ne faisaient alors pas partie du top dix. La Roumanie et la Russie sont les pays ayant connu la plus forte augmentation: la Roumanie est passée de moins de 1 % en 2004 à 4,4 % en 2014 (Stastic belgium, chiffres clés 2015: 17-18).

Bien que la proportion d'étrangers au sein de la population liégeoise soit restée relativement stable ces dernières années (de 17,06 % en 2007 à 18,5 % en 2013) sa composition est en train de se modifier profondément. Certes, l'équilibre entre citoyens européens et non-européens établi sur le territoire se maintient mais les profils à l'intérieur de ces deux grandes catégories se diversifient: les travailleurs migrants arrivés après la Seconde Guerre Mondiale sont progressivement remplacés par une population de migrants européens utilisant leur droit à la libre circulation et par des migrants fuyant des pays lointains et politiquement instables comme le Cameroun.

La majorité de ces demandeurs d'asile sont accueillis dans les bassins urbains en Belgique. L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (2013) de l'IWEPS montre que la Ville de Liège est la commune wallonne qui accueille le plus de demandeurs d'asile sur son territoire. Au 31 décembre 2012, 1 647 personnes étaient enregistrées à Liège. La moyenne pour les 262 communes se situe quant à elle à 63 demandeurs d'asile! Sur base des données de fréquentation des différents services spécialisés en matière d'accueil de personnes en séjour précaire à Liège, on peut estimer que plus de 2 000 personnes avec des statuts variables sont présents sur le territoire communal (demandeurs d'asile, sans papiers...). Il existe de très fortes fluctuations dans la situation administrative des personnes cherchant une protection en Belgique. Avec le durcissement des politiques migratoires et d'asile des dix dernières années, la cohorte des personnes résidant sans titre de séjour valable en Belgique (sans-papiers) a recommencé à augmenter depuis la dernière vague de régularisation en 2009. Comme l'ont documenté différents chercheurs depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, cette population vit dans une grande précarité<sup>3</sup>.

Bien que l'asile soit un phénomène important à l'échelle de la ville, ce sont bien les migrations internationales – à savoir l'installation d'étrangers sur le territoire pour d'autres motifs que la recherche d'une protection (ex. travail, étude, mariage...) – qui constituent l'essentiel des entrées sur le territoire de la Ville. Plus remarquable encore, et comme le note très justement l'IWEPS, c'est bien grâce à la migration internationale essentiellement européenne que la commune arrive à assurer

3. Adam, I. Mohamed Nadia, B. Bonaventure, K. Martiniello, M & Rea, A 2002. Histoires sans-papiers. Editions Vista, Brussels.

une légère croissance de sa population depuis 2010<sup>4</sup>. Celle-ci est principalement d'origine européenne. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2014, 9 025 habitants ont quitté la Ville pour s'installer dans une autre commune belge. Toutefois, durant la même période, le solde migratoire international (à savoir la différence entre les départs et les arrivées de Liège pour l'étranger) indique une augmentation de 9 922 personnes (Mouvement de la population, 2010-2014, SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium). Autrement dit, en dépit de certains discours volontaristes et d'investissements destinés à convaincre les classes moyennes de rester ou revenir en ville, l'exode urbain continue à se produire à grande échelle dans la région liégeoise. Paradoxalement, la migration internationale – dont nous avons souligné le fait que son impact socio-économique était perçu négativement par nombre de Liégeois – est donc bien le moteur démographique qui permet à la population liégeoise de se maintenir voire de croître légèrement depuis le début de la décennie.

### **MOBILITÉ ET CONCENTRATION: LES NOUVEAUX LIÉGEAIS DANS LES QUARTIERS**

Bien que la migration concerne tous les quartiers de Liège, certains d'entre eux ont historiquement attiré plus de migrants que d'autres. La communauté italienne est historiquement la communauté la plus nombreuse dans une majorité de quartiers de la Ville suivie de la communauté marocaine. Cette situation évolue toutefois lentement mais sûrement vers une certaine diversification liée à l'arrivée nombreuse de citoyens français sur le territoire. La proximité des grands ensembles industriels, la disponibilité, le prix et la qualité du logement, l'accès aux services (transport, enseignement...) et la présence d'autres migrants issus d'un même pays d'origine sont autant de facteurs qui sont traditionnellement soulignés pour justifier la plus forte concentration de migrants dans certains quartiers. Les travaux actuels sur les choix résidentiels des migrants vont toutefois plus loin en soulignant le rôle des

«infrastructures d'arrivées»<sup>5</sup>, à savoir un ensemble de biens, services privés et publics, opportunités, réseaux présents dans certaines villes mais aussi dans certains quartiers de la Ville plus que dans d'autres et qui permettent aux nouveaux migrants de négocier leur intégration dans la ville. Ces infrastructures d'arrivée peuvent expliquer par exemple, la concentration d'étudiants étrangers dans certains quartiers bon marché de la ville plutôt que d'autres en raison du fait qu'ils cumulent proximité des infrastructures d'enseignement, connexion au transport en commun et proximité des lieux de socialisation de la jeunesse.

L'Atlas des quartiers en difficulté confirme l'installation des étrangers dans certains quartiers entre 2005 et 2010 : le Centre, Outre-Meuse, Sainte-Marguerite, Saint-Léonard, Bressoux, Longdoz. Durant cette période 11.659 étrangers se sont installés à Liège, tandis que 8348 Belges ont changé de domicile<sup>6</sup>.

L'histoire de Saint-Léonard est marquée par les flux migratoires successifs. Alors que les Espagnols puis les Italiens ont massivement investi le quartier dans l'entre-deux guerres et l'après-guerre, ils ont aujourd'hui en grande partie quitté le quartier pour laisser place à d'autres migrants. Nous assistons à une diversification des migrations. Les ressortissants d'Afrique subsaharienne y côtoient les migrants d'Asie et de l'Europe à 28.

Le quartier de Droixhe-Bressoux, quant à lui, occupe une place importante dans les représentations récentes de la migration par les Liégeois. La presse locale a historiquement représenté le quartier en tant que zone de relégation sociale, concentrant des populations étrangères et belges d'origine étrangère souvent présentées comme la cause de différents « maux sociaux » (délinquance, incivilité...). Si la communauté marocaine y est la plus nombreuse, le quartier connaît également une population italienne importante. Au total, le quartier de Droixhe-Bressoux se caractérise par une proportion légèrement supérieure de résidents étrangers au sein de la population du quartier (22 %) et une surreprésentation des étrangers non-européens par rapport aux

5. Voir les travaux de Bruno Meeuws, docteur en géographie de la KULeuven :

<http://www.cosmopolis.be/people/bruno-meeuws>

6. GRIPPA T., MARRISSAL P., MAY X., WERZ I. et LOOPMANS M., *Dynamiques des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, février 2015, SPP IS Politique des Grandes Villes.

4. Charlier Julien, Debuissson Marc, Duprez Jean-Paul et Register Isabelle, *Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : analyses des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels*, Working paper de l'IWEPS n°21, Janvier 2016.

européens dans la cohorte des étrangers. Le quartier se démarque toutefois bien plus du reste de la Ville par sa pyramide des âges. La population de moins de 20 ans y est bien plus nombreuse que dans les autres quartiers de la Ville. Suite à un constat posé par les autorités publiques sur la nécessité d'améliorer l'environnement urbanistique de Droixhe mais aussi l'image du quartier, un grand projet de requalification a été initié à la fin des années '90 et tarde aujourd'hui à être achevé en dépit de l'évacuation des habitants de nombreux logements sociaux. Si la présence historique des migrants a marqué le quartier en termes de tissus associatif et commercial notamment, les effets du projet de requalification de Droixhe sur les infrastructures d'accueil mobilisées par les nouveaux migrants et donc sur l'attractivité future du quartier pour les nouveaux arrivants seront à suivre de près dans les années à venir<sup>7</sup>.

Le quartier Sainte-Marguerite est un autre quartier d'accueil de primo-arrivants. Le quartier doit son développement à l'exploitation séculaire du charbonnage « Sainte-Marguerite ». La population étrangère y représente aujourd'hui encore 34 % de la population. Les Italiens constituent la première communauté, même si sa part relative tend à diminuer au fil des ans. En effet, entre 2000 et 2012, on observe une forte augmentation de la population africaine, de l'Asie et d'autres pays européens.

Dans les quartiers du centre (Centre, Avroy, Guillemins), les Français constituent largement le premier groupe étranger. Ils se distinguent des primo-arrivants des quartiers péri-centraux. Contrairement aux migrants provenant hors de l'Union Européenne leur situation socio-économique est globalement meilleure et plus hétérogène (des travailleurs, des étudiants,...).

### L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX LIÉGEOIS EN CINQ DIMENSIONS

Si la migration internationale est un élément crucial permettant à Liège de maintenir – voire d'augmenter légèrement – sa population au XXI<sup>e</sup> siècle, l'insertion sociale et économique de cette population reste un défi pour la ville comme pour les autres villes belges. Bien qu'il fasse l'objet de nombreux débats au sein de la communauté scientifique, le concept d'intégration est généralement utilisé pour décrire les processus d'ajustement tant des migrants que des sociétés d'accueil face aux migrations internationales. Les cinq indicateurs que nous présentons ici illustrent bien ce défi que constitue la migration mais aussi le chemin parcouru par les migrants eux-mêmes, différentes communautés et les autorités locales, régionales et fédérales en faveur du vivre ensemble.

Le premier indicateur est l'emploi, qui est traditionnellement considéré comme le facteur le plus puissant d'intégration des populations étrangères dans les sociétés d'arrivée. À Liège, la base de données 2014 du FOREM souligne que, parmi les 22 000 demandeurs d'emploi, les étrangers représentent moins de 15 %. Les Italiens et la population d'origine africaine constituent les groupes les plus importants (FOREM, 2014). Ces données nous informent toutefois que la pauvreté se concentre principalement dans les quartiers d'accueil des primo-arrivants. Le nombre de demandeurs d'emploi est le plus important dans les quartiers du Longdoz-Vennes (2 730), de Bressoux-Droixhe (2 314), Sainte-Marguerite (2 159), Saint-Léonard (2 138), Guillemins (1 866) et Outre-Meuse (1 573). La situation socio-économique des populations d'origine marocaine et turque reste plus préoccupante. Selon différentes études entre 30 et 40 % de ces familles vivent sous le seuil de pauvreté.

Dans le contexte actuel d'arrivée importante de demandeurs d'asile, de nombreuses craintes se sont exprimées quant à l'intégration future de ces populations sur le marché du travail. Grâce à une récente étude de la KUL et de l'ULB au sujet des cohortes importantes de demandeurs d'asile arrivées en Belgique à la fin des années '90, l'on peut toutefois souligner un taux d'insertion socio-professionnelle encourageant des réfugiés. En effet, quatre ans après la reconnaissance de leur statut,

---

7. Voir à ce sujet Jérémy Mandin, *La participation culturelle des habitants de Bressoux-Droixhe. Structure de la vie culturelle, modalités de participation et dynamiques de genre*, CEDEM, février 2013 (disponible sur <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/152435>) et Pierre Frankignoulle, « Droixhe à l'heure de la requalification », in *Salut & Fraternité*, juillet 2008 (disponible sur <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/131704>).



55 % des réfugiés sont actifs sur le marché de l'emploi<sup>8</sup>.

Le logement est une seconde dimension qui permet de discuter de l'intégration des populations étrangères sur le territoire de la ville. L'une des caractéristiques principales du parc immobilier liégeois est son ancienneté: seulement 7 % des bâtiments à Liège ont été construits après 1981 contre 19,5 % en Wallonie.

À Liège, les maisons unifamiliales ont été subdivisées et les petits logements se sont multipliés dans les quartiers centraux et péri-centraux où il y a trop de petits logements de mauvaise qualité souvent offerts à un prix indécent. Le développement de ce processus est intimement lié au développement du pôle d'enseignement, deuxième secteur d'activités de la ville, après le commerce. Le nombre de petits logements a sensiblement augmenté au cours des dernières décennies (7 761 logements de moins de 35 m<sup>2</sup> en 1991 et 11 502 en 2001).

Les conséquences sont un manque de disponibilité de logements de grande taille et de qualité. Plus de 500 familles sont sur la liste d'attente de l'aide locative du Fonds du Logement de Wallonie à Liège. Elles sont principalement d'origine étrangère. Les services sociaux rapportent que les migrants vivent souvent dans des logements trop exigus avec un faible niveau de salubrité.

Selon les résultats du Baromètre de la diversité logement publié en 2014<sup>9</sup>, les étrangers et Belges d'origine étrangère souffrent d'une discrimination structurelle sur le marché du

logement privé en Belgique. Cette discrimination s'applique à toutes les étapes du processus de location d'un logement (prise de rendez-vous, visite, demande de garantie, conditions du bail, fin du bail). Comme l'illustre clairement le Baromètre, Liège n'est pas épargnée par les pratiques discriminatoires des propriétaires et des agents immobiliers. Certains agents liégeois n'hésitent d'ailleurs pas à avouer que le critère de nationalité est fréquemment utilisé à la demande de leurs clients pour écarter les candidats locataires étrangers. De même, le rapport souligne que des bailleurs du centre-ville louant des logements plus chers et de meilleure qualité n'hésitent pas à conseiller aux candidats locataires étrangers – indépendamment de leurs moyens financiers – de chercher un logement dans des quartiers moins centraux et plus pauvres de la ville. Entre mauvaise qualité des habitations privées existantes, pratiques discriminantes des bailleurs et insuffisance de l'offre de logements sociaux, les nouveaux Liégeois se retrouvent dans une situation particulièrement précaire dès lors qu'il s'agit de logement.

L'éducation est la troisième dimension essentielle par laquelle appréhender l'intégration des nouveaux Liégeois. Les données statistiques relatives au niveau d'éducation de la population montrent que le niveau des Liégeois est comparable à celui des Wallons: respectivement 4 % et 3,8 % n'ont pas de diplôme, 12 % et 13 % ont un certificat d'enseignement primaire et 23 % et 20 % un certificat d'enseignement secondaire inférieur. Il faut pourtant rester prudent dans la mesure où, pour 13,2 % de la population liégeoise, aucun diplôme n'est renseigné (19 800 personnes) contre seulement 8,8 % au niveau wallon. Quand on distingue la population belge de la population étrangère, on constate que le niveau d'éducation de cette dernière est nettement inférieur: 6,8 % n'ont tout simplement pas de diplôme, contre 3 % des Belges et 20,4 % ont seulement la certification d'enseignement primaire, contre 11,4 % des Belges (CENSUS 2011).

La maîtrise de la langue est un élément déterminant pour favoriser la participation sociale, économique et culturelle des migrants. Parmi les perceptions fréquemment véhiculées sur les migrants, on entend que les migrants manqueraient de volonté pour apprendre le français. À Liège, aujourd'hui, malgré les récents efforts des autorités régionales pour augmenter l'offre, plus de 500 personnes sont inscrites sur des listes d'attente des cours de

8. Rea A. et Wets J. "The Long and Winding Road to Employment. An analysis of the Labour Market Careers of Asylum Seekers and Refugees in Belgium" (2014). Editions BELSPO, collection: Science et Société, Bruxelles, 187 p.

9. [http://unia.be/files/legacy/barometrel logement\\_fr\\_4\\_logement\\_privé.pdf](http://unia.be/files/legacy/barometrel logement_fr_4_logement_privé.pdf)

« français langue étrangère » (FLE). Difficile dans ces circonstances de parler d'un vrai manque de volonté des migrants. Une autre donnée liée à la langue est celle relative à la maîtrise de la langue parmi les demandeurs d'emploi. Selon le FOREM (2014), le nombre important de personnes ayant une connaissance élémentaire (niveau 1) ou moyenne du français (niveau 2) résident principalement dans les quartiers à plus forte population immigrée : Bressoux/Droixhe (277 et 584), Longdoz (175 et 621), Sainte-Marguerite (209 et 478), Saint-Léonard (210 et 482) et Outre-Meuse (100 et 328).

La quatrième dimension, socio-culturelle et religieuse, est celle où Liège prétend se démarquer d'autres villes belges depuis de nombreuses années. Comme nous l'avons dit à l'entame de l'article, les autorités communales ont construit à Liège un discours fort sur l'interculturalité en reconnaissant explicitement la spécificité de la ville en tant qu'espace à la frontière des différentes cultures et produit de différentes vagues migratoires. Cette posture discursive s'accompagne également d'une série de politiques publiques visant à reconnaître la diversité sur le territoire de la ville : adoption d'une charte contre le racisme en 1995, visibilisation de la question dans le projet de ville et par le biais du mois de la diversité, soutien à l'associatif dans le domaine de l'interculturalité, participation à la coalition européenne des Villes contre le racisme et les discriminations dès 2006. En outre, la Ville de Liège et la Wallonie financent par différents plans (cohésion sociale, grande villes, plan local d'intégration...) des dispositifs qui favorisent l'inclusion sociale des migrants et le vivre ensemble dans les quartiers. Grâce aux multiples associations de la société civile, regroupées en coordination de quartier, un maillage social et une certaine résilience permettent d'assurer une protection des plus faibles.

Cette mise en avant de la diversité comme politique s'accompagne d'une série d'initiatives prises par les migrants eux-mêmes par le biais d'associations parfois soutenues par les pouvoirs publics. Les associations permettant aux migrants de venir en aide à d'autres migrants issus d'autres communautés ou leur permettant de maintenir des pratiques culturelles associées au pays d'origine ne sont pas neuves à Liège. Aujourd'hui encore, nombreuses sont les associations italiennes ou maghrébines qui viennent en aide aux migrants et permettent à la seconde génération et aux non-migrants de se confronter aux cultures des pays d'origine.

La nouveauté réside toutefois dans la création d'un nouveau type d'associations de migrants – appelées Organisations de Solidarité Internationale issues de la Migration (OSIM) – dont l'objectif est de permettre aux migrants de contribuer au développement économique et social des pays d'origine depuis leur pays de résidence. Si les récoltes de vivres ou de fonds à destination du pays d'origine ne sont pas neuves, des pratiques bien plus innovantes sont nées à Liège ces dernières années telle l'initiative Solidarco créée par la diaspora congolaise en partenariat avec la Fédération des Mutualités socialistes. Cette initiative permet à des Congolais présents en Belgique de souscrire à une assurance santé au profit de leurs proches résidant à Kinshasa<sup>10</sup>.

La question des attaches des migrants et leurs descendants avec leur société d'origine prend aussi des formes plus controversées aux yeux d'une frange de l'opinion publique dès lors qu'elle concerne le phénomène religieux. La presse locale a accordé une attention particulière aux différents projets de construction de mosquées dans la Province de Liège ces dernières années et aux réactions négatives que ces projets ont suscitées (par exemple, la mosquée de Glain). Ces craintes sont bien entendu à relier à un contexte plus général d'hostilité croissante face à l'islam et qui se matérialise dans différentes sphères de la société (école, emploi, espace public...). Pourtant toutes les pratiques religieuses importées sur le territoire de la ville par le biais de la migration ne suscitent pas la même opposition. Les Eglises évangélistes roumaines et d'Afrique-subsaharienne se sont ainsi développées à Liège comme ailleurs en Belgique dans une relative invisibilité malgré les conditions matérielles précaires qui ressemblent souvent aux conditions dans lesquelles l'islam est pratiqué en Belgique<sup>11</sup>.

La dernière dimension de l'intégration des nouveaux Liégeois est la dimension politique.

---

10. Voir à ce sujet Jean-Michel Lafleur et Olivier Lizin, « Transnational Health Insurance Schemes: A New Avenue for Congolese Immigrants in Belgium to Care for Their Relatives' Health from Abroad? ». Working papers présentés à la conférence « Following the Flows: Transnational Approaches to Intangible Transfers » tenue à l'université de Princeton University les 19 et 20 septembre 2014 (disponible à l'adresse <https://www.princeton.edu/cmd/working-papers/2014-conference-from-econ/wpsi5-01d.pdf>).

11. Voir à ce sujet le mémoire de fin d'études de Stefan Lipan sur les communautés religieuses roms à Liège (Université de Liège, Faculté de Sciences Sociales, année académique 2012-2013).



La participation politique des nouveaux Liégeois prend au moins deux formes. La première est électorale et s'intéresse à la participation des étrangers et des Belges d'origine étrangères aux scrutins. La littérature sur les migrations fait fréquemment usage du taux de participation des personnes étrangères aux élections pour juger de leur capacité d'influence sur la scène politique. Dans la mesure où les Belges d'origine étrangères sont soumis à l'obligation de vote comme tous les autres Belges, cet indicateur ne présente qu'un intérêt limité. Les étrangers européens et non-européens en revanche peuvent tous deux participer aux élections communales depuis 2006 et cette participation n'est obligatoire qu'une fois qu'ils ont effectué la démarche volontaire de s'inscrire au registre des électeurs. Si la participation des étrangers aux communales de 2006 et 2012 s'est révélée être un succès très limité sur l'ensemble du territoire belge, la Ville de Liège se démarque comme l'une des villes du pays où la mobilisation des électeurs étrangers a été la plus forte. Différents facteurs liés à la mobilisation et la circulation de l'information au sein des communautés étrangères peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, la présence de longue date de communautés immigrées importantes comme les Italiens et les Marocains – dont de nombreux membres ont été impliqués dans différents combats sociaux et politiques depuis la fin de la seconde guerre mondiale – permet de faire circuler l'information sur le droit de vote de façon plus aisée par le biais de réseaux communautaires bien établis. Ensuite, l'expérience des autorités communales, du CRIPEL et d'autres acteurs associatifs dans le secteur de l'interculturalité facilite le développement de campagnes d'information appropriées pour toucher ces publics. Enfin, la présence de longue date d'élus d'origine étrangère dans les conseils communaux a constitué un relais supplémentaire dans la diffusion de cette information.

Bien que la participation électorale formelle soit un des rares indicateurs chiffrés sur la citoyenneté des étrangers et des Belges d'origine étrangère, elle est loin de recouvrir l'ensemble des pratiques politiques des migrants établis à Liège. Des populations étrangères peu visibles et sans statuts – comme les sans-papiers – arrivent eux aussi à rendre leurs luttes politiques visibles par le biais de manifestations, occupations d'immeuble, organisations de conférences, grève de la faim dans le but d'obtenir une réaction des autorités locales ou fédérales.

Outre l'implication des migrants dans des luttes politiques visant l'amélioration de leur condition en Belgique, des communautés immigrées de Liège s'impliquent aussi fréquemment dans des luttes politiques liées au pays d'origine ou à la région dont ils s'estiment membres. Les communautés congolaises ou kurdes, pour ne citer qu'elles, manifestent ainsi régulièrement dans les rues de la ville en réaction à la situation politique de leur pays d'origine. Plus récemment encore, des campagnes électorales étrangères (françaises et italiennes notamment) se sont déroulées en partie sur le territoire de la ville avec la visite de candidats aux élections du pays d'origine à la recherche d'électeurs pouvant participer à distance aux élections de ce pays depuis la Belgique.

### CONCLUSION

Liège est incontestablement une terre de migrations mais, comme nous l'avons montré, les nouveaux Liégeois présentent des caractéristiques différentes des migrants d'hier. Ils sont bien plus diversifiés dans leur origine et leur profil socio-économique qu'ils ne l'étaient hier. À la lecture de cinq dimensions de l'intégration, il est clair qu'une partie de la population migrante établie à Liège est particulièrement fragile. Au-delà des discours et des pratiques visant à renforcer l'acceptation du caractère multiculturel de la population liégeoise contemporaine, ce constat doit conduire les autorités à renforcer les plans d'inclusion sociale des personnes étrangères et d'origine étrangère. En matière de politiques de discrimination positive et d'accès aux droits des plus précarisés plusieurs pistes sont fréquemment avancées par les acteurs de terrain et la communauté scientifique : renforcement des dispositifs d'apprentissage de la langue, formation et création d'emplois pour des personnes faiblement qualifiées, renforcement des écoles de devoirs au sein des quartiers,...

Au-delà de ces revendications parfois portées depuis de nombreuses années, deux pistes novatrices pourraient être creusées par le personnel politique communal afin d'œuvrer, à leur niveau, à une meilleure prise en considération des problématiques rencontrées par les nouveaux Liégeois. La rédaction de cet article s'est reposée sur une série de données à caractère quantitatif et qualitatif qui ne nous donnent qu'une image partielle des nouvelles migrations à Liège.

D'autres données statistiques non-utilisées dans le présent article pourraient nous donner

une connaissance plus fine de cette réalité à l'échelle des quartiers ou pour certaines communautés immigrées particulières. Par ailleurs, une série d'opérateurs publics génèrent eux aussi des données sur les populations étrangères à Liège mais ne les rendent pas nécessairement aisément disponibles ou les collectent à des échelles différentes qui rendent les croisements impossibles. Combinée à une politique d'ouverture des données publiques à l'image de ce que fait la Ville de Gand<sup>12</sup>, la mise en place d'un laboratoire métropolitain associant experts des administrations locales, des chercheurs et des représentants de différentes institutions collectant des données à l'échelle de la ville ou de l'agglomération permettrait des diagnostics sur la ville de meilleure qualité à l'aide d'instruments scientifiques et, partant, pourrait guider au mieux la décision politique sur les questions de migrations comme sur d'autres questions sociales cruciales pour l'avenir de la ville (emploi, enseignement...).

La deuxième piste, plus ambitieuse, est une invitation au personnel politique à prendre en considération de façon plus ambitieuse les potentialités des nouveaux Liégeois dans la politique de redéploiement. Malgré les craintes qu'elle suscite dans une partie de la population majoritaire, la migration internationale est un vrai facteur de croissance démographique pour la ville et a permis ces dernières années de contrer les effets persistants de l'exode urbain. La participation des migrants à la dynamique démographique de la ville est cependant jusqu'ici trop peu reconnue. Il en découle qu'aujourd'hui encore le leitmotiv des édiles communaux est de ramener des classes moyennes en ville en dépit du fait que les jeunes familles liégeoises continuent à exprimer un désir net de quitter la ville en nombre. Plutôt que de convaincre ceux qui sont partis de revenir, les autorités n'auraient-elles pas plutôt intérêt à favoriser l'intégration à long terme de ceux qui – comme les nouveaux migrants – souhaitent vivre en ville en consentant une place plus conséquente aux investissements dans les politiques sociales et économiques qui donnerait des perspectives d'ascension sociale à ces populations ?

À cet égard, deux leviers importants pourraient être mobilisés. La politique culturelle et touristique de la Ville, tout d'abord, pourrait transformer la nouvelle diversité de la population liégeoise en véritable atout. Des

investissements publics importants dans des infrastructures culturelles ont été consentis à Liège et en Wallonie ces dernières années mais la Belgique, contrairement à nombreux de ses voisins, manque encore d'un véritable musée de l'immigration. Aujourd'hui, plus que jamais, ce musée constituerait non seulement un atout touristique supplémentaire pour la ville mais, surtout, il serait un formidable outil pédagogique permettant aux visiteurs de mieux comprendre le phénomène complexe qu'est la migration. Ensuite, des initiatives prises par la Ville en matière commerciale – en partenariat avec les acteurs publics de l'intégration et la formation comme le CRIPEL et le FOREM – pourraient encourager dès aujourd'hui l'émergence d'activités commerciales originales en lien avec la migration. Comme d'autres villes avant elle, Liège pourrait, par exemple, accueillir demain un nouveau marché alimentaire et/ou artisanal qui mettrait en valeur le caractère multiculturel de la ville tout en stimulant l'activité entrepreneuriale des nouveaux Liégeois. Comme nous avons tenté de le démontrer tout au long de cet article, la population étrangère à Liège s'est diversifiée et cette diversification doit être reconnue afin d'identifier les meilleures solutions qui garantiront le vivre ensemble demain.



<sup>12</sup>. Voir à ce sujet Quentin Noirfalisse, "Gand, ville ouverte". *Médor*, 2016, n°3, pp. 123-125.